

Vous avez dit V.A.E. ?

A l'initiative de BAE (Boucle Accueil Emploi) et organisé en lien avec les Services Emploi de la Boucle, un nouvel atelier métier a réuni une douzaine de participants, demandeurs d'emploi et personnes en poste. L'objectif était de présenter un dispositif peu utilisé car méconnu ou d'apparence complexe : la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience).

La VAE permet à toute personne de se voir reconnaître officiellement ses compétences professionnelles par un titre, un diplôme à finalité professionnelle ou un certificat de qualification. Ce dispositif prend en compte les compétences professionnelles acquises au travers d'activités salariées, non salariées et bénévoles, d'une durée au moins égale à 3 ans d'activité, en rapport direct avec le contenu du titre ou du diplôme.

Dorothee Bazin, l'animatrice, a su, au travers d'un exposé clair et d'échanges interactifs particulièrement riches, intéresser son public et répondre à ses attentes. Le témoignage d'une actuelle candidate à la VAE a clôturé la réunion.